

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 du mois de Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Serge POUJARDIEU, Maire.

Présents : MM MMES POUJARDIEU, TAUZIN, LITZELMANN, GARRIC, JEAN, JOUGUET, NEVI, TRESCOS, ASO et CAMPODARVE

Excusés : MM. MARCON, BARBE, MMES PERAZZA, RÉMY-POURQUIÉ et BÈGUE

Procurations :

Mme BÈGUE à Mme LITZELMANN
Mme RÉMY-POURQUIÉ à M. TAUZIN
M. BARBE à M. CAMPODARVE

Secrétaire de séance : Mme LITZELMANN

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Délibération désignation référent CLECT
- Délibération désignation référent sécurité
- Délibération demande de fonds de concours CDC
- Décisions festivités 2022
- Information École – Rentrée scolaire
- Information PLUi
- Informations et questions diverses

1. APPROBATION COMPTE-RENDU DU 11 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal, après lecture, **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 11 octobre 2021.

2. DÉLIBÉRATION DÉSIGNATION RÉFÉRENT CLECT

Monsieur Aurélien Tauzin explique aux membres ce qu'est la CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. La mission principale de cette commission est l'évaluation des charges financières dévolues à la CDC du fait des compétences transférées par les communes, notamment en terme de voirie et de lecture publique pour la commune de Fontet.

Il est nécessaire de nommer un titulaire et un suppléant qui siègeront dans cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE**, à l'unanimité Monsieur le Maire comme référent titulaire et Monsieur Aurélien Tauzin comme suppléant.

3. DÉLIBÉRATION DÉSIGNATION RÉFÉRENT SÉCURITÉ

Monsieur Aurélien Tauzin présente aux membres une demande de la Préfecture nous précisant de désigner un référent sécurité routière, par défaut le maire, qui peut mandater la personne qui le souhaite.

Son rôle est de relayer auprès de la municipalité les informations locales et nationales et d'informer la Préfecture des différentes actions réalisées dans la commune, comme par exemple la signalisation, la pose de ralentisseurs ou la mise en place de panneaux dans un objectif de sécurisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE**, à l'unanimité, et sur proposition de Monsieur le Maire, de nommer Monsieur Olivier Garric comme référent sécurité.

4. DÉLIBÉRATION DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CDC

Monsieur Aurélien Tauzin propose aux membres de demander le fonds de concours alloué par la CDC à chaque commune (une demande possible sur l'ensemble du mandat) d'un montant de 10 000 euros sur les travaux de réhabilitation des maisons Peneau et Florès qui devraient commencer en mars 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, à l'unanimité la demande de fonds de concours CDC pour compléter les subventions déjà obtenues notamment la DSIL.

5. DÉCISIONS FESTIVITÉS 2022

Madame Marie Trescos présente à l'ensemble des membres du conseil le calendrier prévisionnel des festivités pour l'année 2022, qui a fait l'objet d'une étude par la commission. Dix points ont été proposés et 9 ont été retenus.

Les dates et manifestations retenues sont :

- **Samedi 18 décembre 2021** : Noël des enfants (de la naissance jusqu'à 12 ans) avec distribution de cadeaux par le Père Noël, goûter, jeux avec structures gonflables intérieures
- **Samedi 08 janvier 2022** : Vœux du maire à la population et accueil des nouveaux Fontésiens à 18h, couronnes des rois et boissons apéritives
- **Samedi 22 janvier 2022** : Repas des aînés cette année, en alternance avec la distribution de cadeaux à tous (comme l'année dernière) une année sur deux
- **Mercredi 09 février 2022** : Carnaval -à la salle des fêtes pour tous les enfants scolarisés sur le regroupement Fonthurloup, à coordonner avec l'APE

- **Samedi 16 et dimanche 17 avril 2022** : rassemblement de véhicules Volkswagen à la Base de Loisirs organisée par l'association VW Speed, possibilité de faire participer une association fontésienne pour la partie buvette-restauration, projet d'animation à finaliser.

Sur proposition du Secrétaire de Mairie, Madame Chantal Litzelmann propose d'organiser une cérémonie officielle pour l'inauguration d'une plaque de la rue Guy Campodarve, en présence de sa famille et en conviant les maires des communes voisines. Un vin d'honneur suivra la cérémonie.

A la demande des anciens du village, et sur l'initiative de Monsieur Jean-Michel Villars, une nouvelle rue a été créée : le Chemin des fantômes : « Camin Deus Hantaoumes ». La presse sera conviée lors de sa pose afin de l'officialiser et donner les explications aux villageois sur la signification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, à l'unanimité, le calendrier des festivités du premier semestre 2022 de la commune.

6. INFORMATION ÉCOLE – RENTRÉE SCOLAIRE

Monsieur Aurélien Tauzin résume le conseil d'école du premier trimestre. Pour Fontet, l'effectif est de 100 élèves répartis sur 4 classes, 48 élèves à Hure et 50 à Loupiac.

Des petits travaux ont été réalisés par la commune durant les vacances scolaires.

Concernant le SIVOS, des travaux assez conséquents, principalement d'isolation et de chaufferie, pour un montant d'environ 300 000 euros pour les 3 écoles, sont à réaliser.

7. INFORMATION PLUI

Monsieur Aurélien Tauzin informe les membres de l'enquête publique qui va avoir lieu et durer un mois, et qui permettra aux administrés de déposer de nouvelles requêtes dans un registre mis à disposition en Mairie pendant toute la durée de l'enquête. Un commissaire enquêteur tiendra également une permanence en mairie le mercredi 24 novembre de 14h à 16h afin de s'entretenir avec les administrés souhaitant des informations.

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Denis Campodarve informe que des habitants de Tartifume n'utilisent pas de poubelles. La maison appartient à un propriétaire non habitant qui loge un neveu et sa famille. Des détritux s'accumulent de façon importante devant la maison. Monsieur le Maire propose de lui rendre visite afin d'exiger que les poubelles soient utilisées et les déchets éliminés.

- Monsieur le Maire informe que la Société Eurovia est relancée pour la voirie afin d'exiger la réfection des trottoirs du bourg. Une rencontre aura lieu vendredi prochain.
- Monsieur le Maire informe les membres d'un problème électrique survenu à la base nautique. Un compteur individuel a été installé pour le restaurant Ô Lac. L'équipement actuel est insuffisant et nécessite la pose d'un nouveau transformateur.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un service de la CDC viendra mardi 30 novembre à 10h à Tartifume pour poser un repaire de crue.
- Monsieur le Maire demande à la commission en charge du dossier de travailler sur les loyers communaux qui devront être revalorisés selon les indices réglementaires. Ces tarifs seront validés lors d'une prochaine séance.
- Monsieur le Maire rapporte qu'il manque des éclairages sur les pontons de la base nautique. Une étude sera réalisée.
- Monsieur le Maire propose qu'un repas de fin d'année avec les employés communaux soit organisé le 15 décembre 2021.
- Monsieur le Maire souhaite annuler la délibération concernant la convention d'accueil des gens du voyage prise en conseil pour ne plus accueillir les gens du voyage sur la commune. Un rendez-vous sera pris avec Monsieur le Sous-Préfet.

22h55 : départ de Madame Géralde JEAN

- Monsieur le Maire fait part du problème du personnel communal en sous-effectif. Il est nécessaire d'anticiper un recrutement. Plusieurs choix sont possibles sur la durée et le type du contrat. Une décision sera prise lors d'une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.